



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Meudon, le 12 juin 2025

Interdiction du 44 tonnes transfrontalier : une position française aux dépens de ses propres transporteurs

À la suite du Conseil des ministres des Transports de l'Union européenne, le ministre des Transports, Philippe TABAROT, a réitéré l'opposition de la France à toute ouverture d'évolution de la réglementation européenne sur le 44 tonnes. L'OTRE exprime son incompréhension face à une position française déconnectée des réalités du terrain, techniquement infondée et économiquement pénalisante.

L'OTRE ne demande pas la libéralisation du 44 tonnes mais uniquement le strict encadrement de son utilisation en transfrontalier, c'est-à-dire l'autorisation de franchir une frontière entre deux pays limitrophes, tous deux autorisant le 44 tonnes sur leur territoire. Il ne s'agit en aucun cas d'autoriser des trajets de longue distance ou multi-états à 44 tonnes, mais de permettre un usage local, cohérent et ciblé.

Une telle mesure relève du bon sens. De nombreux pays européens sont déjà favorables à cette évolution. La France s'obstine dans son opposition. Lorsqu'elle est strictement limitée aux échanges transfrontaliers, aucune étude ne démontre un effet défavorable sur l'équilibre rail-route. À l'inverse, cette disposition permet de massifier les flux et donc de réduire le nombre de trajets nécessaires, les kilomètres parcourus et les émissions de CO₂ par tonne transportée. **C'est une mesure à la fois rationnelle et bénéfique sur le plan environnemental.**

Rappelons que si le pavillon français est peu présent sur le transport international longue distance, il est en revanche massivement impliqué dans les échanges transfrontaliers de proximité. Refuser cette évolution de la réglementation, c'est pénaliser les entreprises françaises, sans bénéfice écologique.

L'OTRE réaffirme l'engagement de la profession dans la transition énergétique : investissements dans des motorisations alternatives, modernisation du parc, optimisation logistique. **Un discours contraire serait stigmatisant, infondé, et démobilisateur.**

L'OTRE appelle le Gouvernement à sortir d'une posture idéologique et à adopter une position pragmatique et équitable sur **le 44 tonnes transfrontalier**, au service des transporteurs routiers français, de la compétitivité de notre économie et de la réussite de la transition écologique.

CONTACT PRESSE

Samira BOUZAGHOU – samira.bouzaghoul@otre-direction.org - 06 34 32 17 67